



Communiqué de la CGT-INRA suite au CTP INRA du 4 Juillet

AVENIR DE L'INRA ET DECLARATIONS DE M. GUILLOU

Après les articles parus dans la presse au sujet du Conseil Stratégique pour l'Innovation (CSI) de juin, nous avons interpellé Madame Guillou, Directrice Générale de l'INRA, sur les propos que certains journaux lui prêtaient concernant la gestion par projet d'une partie du budget de la recherche et la détitularisation envisagée des jeunes chercheurs (remplacée, comme cela a commencé, par des contrats de courte durée de post-docs). Elle a démenti les conclusions du CSI et indiqué qu'elle n'a pas participé elle-même à cette séance du CSI (dont la Directrice est membre en tant que telle, cf. "Le Monde" du 28 juin 2003 par exemple) et fait circuler un démenti dans un courrier interne adressé aux seuls Directeurs d'Unités. La CGT-INRA a souhaité un démenti public : Madame Guillou nous a répondu qu'elle envisageait une réponse collective au CSI avec ses homologues du CNRS et de l'Inserm qui, selon elle, ne partageraient pas non plus la vision destructurante pour la recherche publique du CSI...

La CGT-INRA, tout en prenant acte de ce démenti, considère toutefois que la politique menée par la Directrice Générale concernant les restructurations envisagées dans l'institut (élaboration de "schémas de centres", changements de "périmètres" et fusions de départements de recherche) pose problème quant au maintien de l'INRA comme établissement public de recherche à caractère national.

Le Secrétariat National CGT-INRA,
Le 10 juillet 2003.

Contacts : Alain Pointillart tél. 01-34-65-23-07
 ou Jean-Louis Durand tél. 05 49 55 60 94
 ou Laurette Combe tél. 05 49 55 60 96.